

# LE SAVIEZ-VOUS ?

**VOTRE BIOLOGISTE MÉDICAL PARTICIPE  
À 70 %\* DES DIAGNOSTICS MÉDICAUX  
ET DES DÉCISIONS THÉRAPEUTIQUES.  
IL S'IMPLIQUE AUSSI DANS LE DÉPISTAGE  
ET LA PRÉVENTION DES MALADIES.**

---



## **Le biologiste médical, un spécialiste au service de votre santé**

Votre biologiste médical est pharmacien ou médecin; il a été formé dans les grands hôpitaux; il s'est spécialisé dans le diagnostic biologique. Il est responsable et garant de l'examen de biologie médicale et de sa fiabilité dès l'étape du prélèvement, jusqu'au rendu et à l'interprétation des résultats. Il peut faire part de ses observations à votre médecin et modifier ou compléter la prescription avec son accord. Vous pouvez le consulter dans ce laboratoire.

\* Site du Ministère des Solidarités et de la Santé – 26-06-16

[www.sdbio.eu](http://www.sdbio.eu)  
Twitter: @SyndicatDBio



**SYNDICAT  
DES BIOLOGISTES**